

L'Assurance-Invalidité

La détection précoce (DP) et l'intervention précoce (IP) au service de l'entreprise !



Mission de l'OAINE

D'une manière générale, la mission de l'OAINE est de favoriser l'autonomie des personnes assurées.

C'est :

- Prévenir, réduire ou éliminer l'invalidité grâce à des mesures de réadaptation appropriées, simples et adéquates;
- Compenser les effets économiques permanents de l'invalidité en couvrant les besoins vitaux dans une mesure appropriée;
- Aider les assurés concernés à mener une vie autonome et responsable.



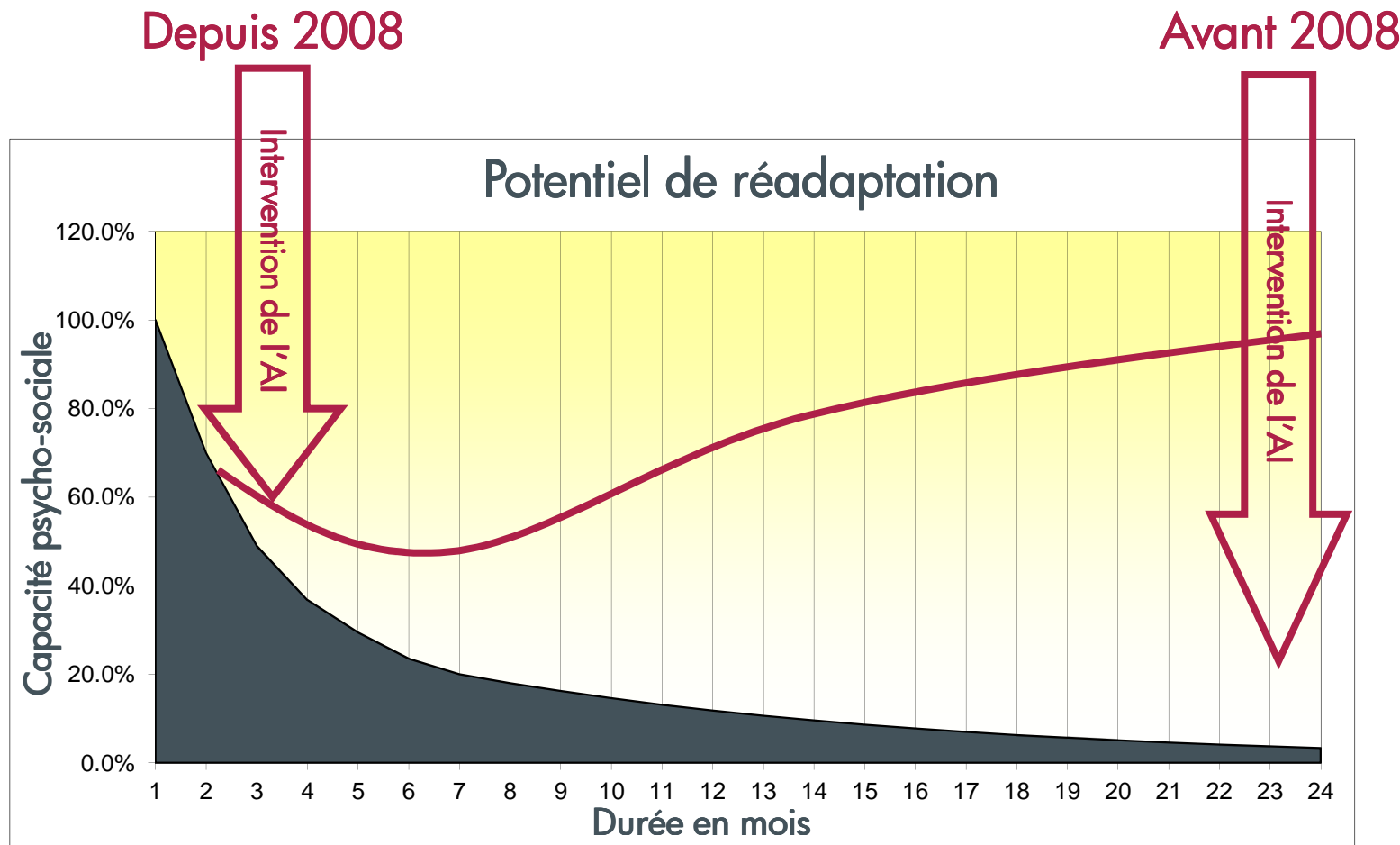
Qu'est-ce que l'invalidité ?

Art. 8 LPGA

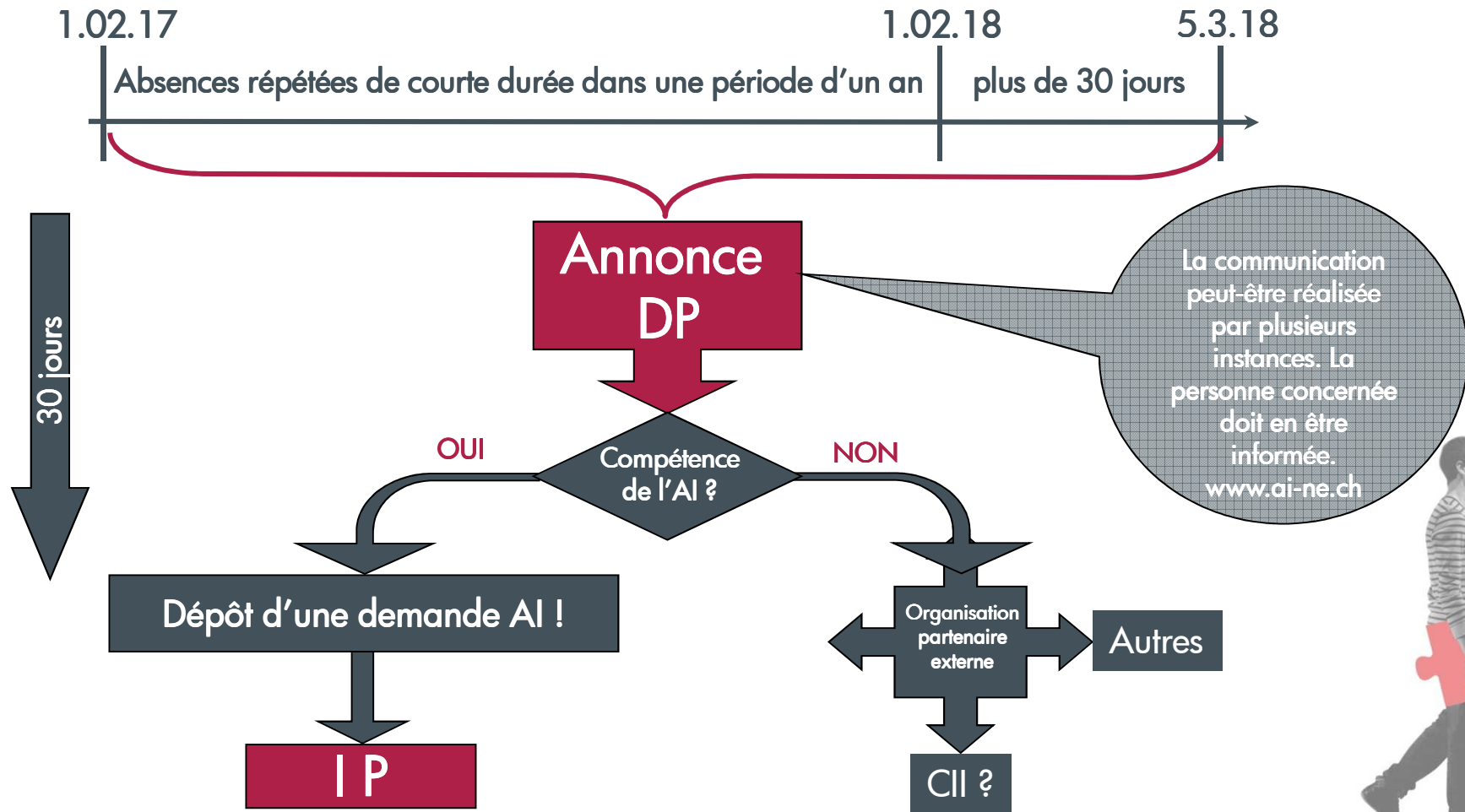
- Incapacité de gain (totale ou partielle) due à l'invalidité.
- Présumée permanente ou de longue durée.
- Elle peut résulter d'une infirmité congénitale, d'une maladie ou d'un accident.



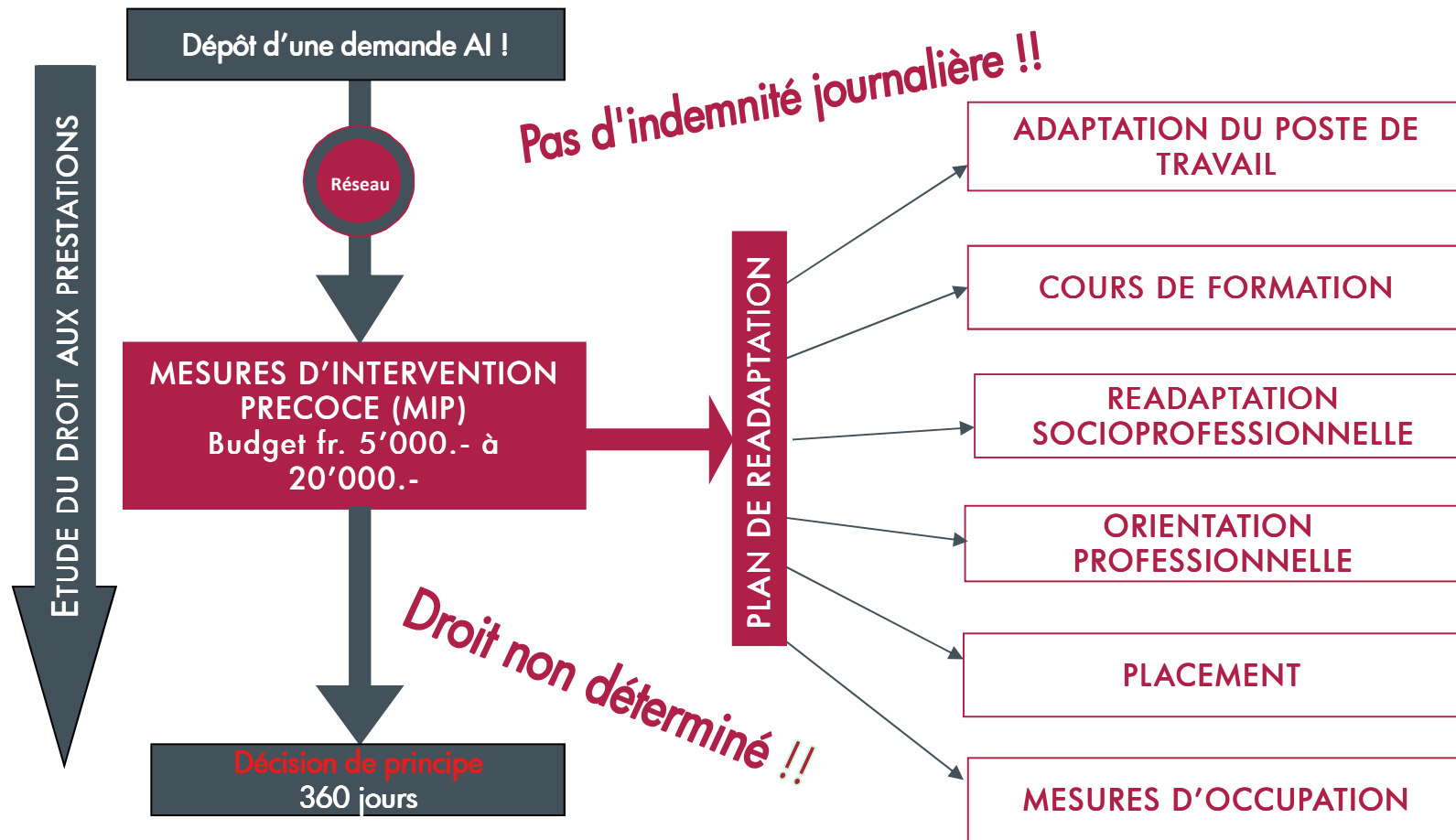
Un constat : mieux vaut prévenir que ...



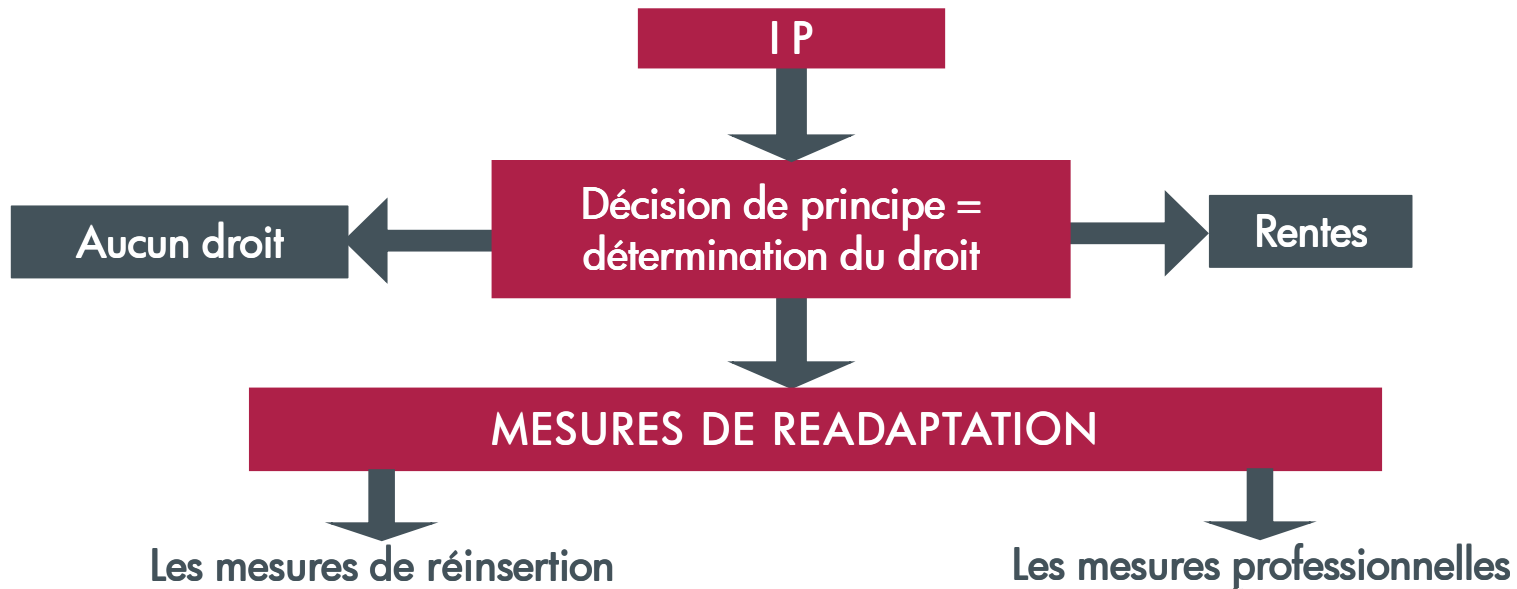
Processus d'une intervention de l'AI



L'intervention précoce (IP)



La suite donnée



Indemnités journalières !!

UNISSONS NOS COMPÉTENCES, ENSEMBLE EN FAIRE +



Office AI du canton de Neuchâtel
Chandigarh 2
2301 La Chaux-de-Fonds
www.ai-ne.ch

